

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 23 mai (23/05/2019)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 mai, sous la présidence de Madame ROLLET Colette, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS:

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, M. Robert GOZZO, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, M. Fernand RODRIGUEZ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Pierré GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Jean-Michel HENRYOT (représenté par Madame Colette ROLLET), **Maire,**
M. Jérôme VALETTE (représenté par Monsieur Michel CASSIGNOL), **Adjoint,**
M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), M. Maurice ANDRAL (représenté par Madame Fabienne MAERTEN), Mme Eliette DELMAS (représentée par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Madame Christine HEMERY), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Monsieur Robert GOZZO), M. Gilles BENECH (représenté par Madame Valérie CLARMONT), **Conseillers Municipaux.**

ETAIENT ABSENTS :

M. Aïzen ABOUA, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.**

Monsieur CASSIGNOL est nommé secrétaire de séance.

05 – 23 mai 2019

5. Modification et approbation du tableau des effectifs

Rapporteur : Mme ROLLET.

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale de la réorganisation et de la modification du tableau des effectifs :

Considérant que suite à la réussite au concours d'un agent de la collectivité, il y a lieu de créer un poste d'Assistant Socio-Educatif à temps complet et de supprimer un poste d'Agent social à temps complet ;

Considérant que suite aux avancements de grade, il y a lieu de modifier le tableau des effectifs en conséquence à savoir :

- Création d'un poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps complet et suppression d'un poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
- Création d'un poste d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet et suppression d'un poste d'Adjoint administratif à temps complet ;
- Création de 3 postes d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet et suppression de 3 postes d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
- Création de 2 postes d'Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps complet et suppression de 2 postes d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
- Création d'un poste d'Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps non complet 32/35^{ème} et suppression d'un poste d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet 32/35^{ème} ;
- Création de 4 postes d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps complet et suppression de 4 postes d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
- Création d'un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps non complet 28/35^{ème} et suppression d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet 28/35^{ème} ;
- Création d'un poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet et suppression d'un poste d'Adjoint technique à temps complet ;
- Création de 4 postes d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet et suppression de 4 postes d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
- Création d'un poste d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps non complet 18/35^{ème} et suppression d'un poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet 18/35^{ème} ;
- Création d'un poste d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps non complet 32/35^{ème} et suppression d'un poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet 32/35^{ème} ;

Considérant que suite au jury de recrutement pour pourvoir le poste d'Agent de la bibliothèque suite à un départ à la retraite, il y a lieu de créer un poste d'Adjoint du patrimoine à temps complet et de supprimer un poste d'Adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet ;

Considérant que suite au jury de recrutement pour pourvoir le poste d'Adjoint d'entretien voirie et réseaux suite à un départ à la retraite, il y a lieu de créer un poste d'Adjoint technique à temps complet et de supprimer un poste d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet ;

Considérant que suite à un départ à la retraite, il y a lieu de supprimer un poste de Technicien principal de 2^{ème} classe ;

Considérant que l'Ecole de Musique se trouve dans une situation où des heures sont vacantes faute d'avoir pu recruter sur deux années consécutives des professeurs de clarinette et de trompette (2h + 4h00), il est proposé de mettre à profit les compétences des professeurs déjà en poste et de développer de nouvelles disciplines telles que l'accordéon et le chant.

Cette réorganisation concerne la modification de l'emploi du temps de 3 professeurs de l'Ecole de Musique actuellement en poste.

Considérant que suite au jury de recrutement pour pourvoir le poste de Responsable du service Patrimoine suite à une mise en disponibilité de l'agent en poste, il y a lieu de créer un poste d'Assistant principal de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 1^{ère} classe, à temps complet ;

Considérant qu'il y a lieu de pérenniser un emploi parcours emploi compétences au service des Jardins, il est proposé de créer un emploi d'Adjoint technique à temps complet ;

Aussi, il est proposé aux membres du conseil municipal de supprimer et de créer les postes suivants :

Nbre	SUPPRESSIONS DE POSTES			CREATIONS DE POSTES		
1	01-06-2019	Agent social	35:00	01-06-2019	Assistant Socio-Éducatif	35:00
1	01-06-2019	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	20:00	01-06-2019	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	20:00
1	01-06-2019	Adjoint administratif	35:00	01-06-2019	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	35:00
3	01-06-2019	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	35:00	01-06-2019	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	35:00
2	01-06-2019	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	35:00	01-06-2019	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	35:00
1	01-06-2019	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	32:00	01-06-2019	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	32:00
4	01-06-2019	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	35:00	01-06-2019	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	35:00
1	01-06-2019	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	28:00	01-06-2019	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	28:00
1	01-06-2019	Adjoint technique	35:00	01-06-2019	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	35:00
4	01-06-2019	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	35:00	01-06-2019	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	35:00
1	01-06-2019	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	18:00	01-06-2019	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	18:00
1	01-06-2019	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	32:00	01-06-2019	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	32:00
1	01-06-2019	Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	35:00	01-06-2019	Adjoint du patrimoine	35:00
1	01-06-2019	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	35:00	01-06-2019	Adjoint technique	35:00
1	01-06-2019	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	35:00			
1	01-06-2019	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	6:00			
1	01-09-2019	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	7:00	01-09-2019	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	13:00
1				15-07-2019	Assistant principal de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 1 ^{ère} classe	35:00
1				15-06-2019	Adjoint technique	35:00

Et de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.1111-2 ;

Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, articles 34 et 51 ;

**Le Conseil Municipal,
après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré,
à l'unanimité,**

décide :

D'APPROUVER les créations et suppressions de postes décrites ci-dessus,

D'APPROUVER le tableau des effectifs tel qu'il résulte de ces modifications,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes administratifs se rapportant à la présente délibération.

Pour copie conforme

Moissac le 24 mai 2019

Pour le Maire empêché,
La Première Adjointe au Maire,



Colette ROLLET

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :